

Les **Amis**
de l'**UTL**

En collaboration avec :

ARTS ET VIE
GROUPES



Proposent :

MALTE

Du 8 au 15 décembre 2024



Malte étant l'un des berceaux de la civilisation méditerranéenne, dont les premières traces remontent à plus de 4000 avant JC, il va sans dire que les îles maltaises possèdent un grand parc patrimonial.



SLIEMA – LA VALETTE – MDINA – RABAT – GOZO

PANORAMA DU VOYAGE

TRANSPORTS

✈ **Paris Orly / La Valette** - vol régulier Air Malta
Horaires à titre indicatif : 21h40/0h20 (les prestations à bord, repas et boissons sont payantes)

🚌 **Autocar**

🚤 **Bateau / Ferry** pour l'île de Gozo

✈ **La Valette / Paris Orly** - vol régulier Air Malta
Horaires à titre indicatif : 18h/20h55 (les prestations à bord, repas et boissons sont payantes)

• HÉBERGEMENT

L'hôtel mentionné est en normes locales et sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilités, un hôtel similaire sera proposé.

Hôtel Preluna 4* NL à Sliema (<https://www.preluna.com/>)

L'hôtel Preluna, confortable établissement 4 étoiles normes locales, situé sur la promenade du bord de mer de Sliema, propose : piscine extérieure, 4 restaurants, bars, spa avec sauna et piscine intérieure. Toutes ses chambres sont climatisées et disposent d'un accès gratuit au Wi-Fi. À quelques pas : boutiques, restaurants, cafés... Lignes régulières de bus pour La Valette à moins de 100 m de l'hôtel.



LES TEMPS FORTS

HISTOIRE ET CULTURE

- **La Valette** surgit à la proue de l'île, telle qu'elle fût, durant trois siècles, conçue par les chevaliers de l'Ordre. Postée sur le mont Sciberras, elle est citadelle, verrouillant un arsenal de murailles et de forts dressés sur la mer.

ARTS ET ARCHITECTURE

- **Trésors d'art baroque**
- **La coupole de l'église de Mosta**, l'une des plus grandes du monde.

NATURE

- **L'excursion de la journée sur l'île de Gozo**

PROGRAMME DU VOYAGE

1^{er} jour : ORLÉANS / PARIS / LA VALETTE (VOL INTERNATIONAL) / SLIEMA

Dimanche 8 décembre

Rendez-vous à Orléans et transfert en autocar jusqu'à l'aéroport de Orly

Accueil par notre représentant et votre accompagnateur Arts et Vie et assistance aux formalités d'enregistrement.

Envol à destination de Malte et sa capitale : La Valette

À l'arrivée, transfert à **Sliema** et installation à l'hôtel.

Dîner libre

Nuit à l'hôtel.

2^e jour : SLIEMA OU LA VALETTE – DÉCOUVERTE DE LA VALETTE

Lundi 9 décembre

Petit déjeuner buffet à l'hôtel.

Visite guidée de **La Valette**, l'ex-ville forte des Chevaliers, édifiée face à la mer dans une ceinture de remparts et révélant un magnifique décor Renaissance et baroque.

Visite de la **Co-cathédrale Saint-Jean**, ses **marbres polychromes** (*La Décollation de saint Jean-Baptiste du Caravage*).



Déjeuner au restaurant.

Puis, visite du musée des **Beaux-Arts MUZA** situé dans la magnifique Auberge d'Italie ; du **théâtre Manoel** et des auberges des chevaliers transformées en bâtiments administratifs (ext.).



Retour à l'hôtel en fin de journée. Dîner libre.

3^e jour : SLIEMA OU LA VALETTE – JOURNÉE DÉCOUVERTE DES TEMPLES

Mardi 10 décembre

Petit déjeuner buffet à l'hôtel.

Journée d'excursion consacrée à la découverte des **temples mégalithiques** : les temples d'**Hagar Qim** et de **Mnajdra**, la grotte préhistorique de **Ghar Dalam** (ossements d'animaux vieux de 250 000 ans).

Déjeuner au restaurant.

Enfin, visite du temple mégalithique de **Tarxien**.

Retour à l'hôtel.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.



4^e jour : SLIEMA OU LA VALETTE – MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VALETTE ET CROISIÈRE DANS LE GRAND HARBOUR - Mercredi 11 décembre

Petit déjeuner buffet à l'hôtel.

Visite du **Musée archéologique de La Valette** et de la **Sacra Infermeria** (l'ancien hôpital des Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean).

Puis, **visionnage d'un montage audiovisuel** intitulé *L'Expérience maltaise*. Retour à Sliema.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, **embarquement à bord d'une vedette** pour une vision panoramique du port, des fortifications de La Valette et des fortifications des « Trois Cités » voisines (1h 30 à 2 h de navigation, sous réserve de bonnes conditions météorologiques).



Retour à l'hôtel.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

5^e jour : SLIEMA OU LA VALETTE – EXCURSION A GOZO - Jeudi 12 décembre

Petit déjeuner buffet à l'hôtel.

Départ en car-ferry pour **Gozo** et visite du **temple mégalithique de Ggantija** et de l'**église de Xaghra**, aux marbres polychromes. Découverte de la **dentelle au centre artisanal de Fontana** (sous réserve).

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, visite de **Victoria**, capitale de l'île : **cathédrale, remparts...** puis des **paysages de l'Inland Sea**, petite mer intérieure, et de **Fungus Rock** dont les falaises semblent surgir de la mer. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

6^e jour : SLIEMA – LE PATRIMOINE HISTORIQUE - Vendredi 13 décembre

Petit déjeuner buffet à l'hôtel.

Départ pour **Mdina**, la "ville silencieuse", ancienne capitale à l'ambiance très médiévale : ruelles, **cathédrale Saint-Paul** (dont le musée renferme des œuvres de Dürer), remparts, villas et palais patriciens.



Déjeuner au restaurant

Continuation vers la ville de **Rabat**, sœur jumelle de Mdina : **villa romaine** qui abrite le musée, **catacombes et musée de Sainte-Agathe...**

Enfin, **Mosta** et la **coupole de l'église Sainte-Marie**.

Retour à l'hôtel.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

7^e jour : SLIEMA – LES TROIS CITÉS - Samedi 14 décembre

Petit déjeuner buffet à l'hôtel.

Visite de **Vittoriosa** (Birgu) où les chevaliers installèrent leur quartier général lors de leur arrivée à Malte en 1530 : imposante **église Saint Laurent**, **palais de l'Inquisiteur**. Puis, promenade pour admirer les vues panoramique des Trois Cités, de ses lignes défensives et de l'entrée stratégique du Grand Port de La Valette.



Déjeuner au restaurant.

Route pour **San Anton** et visite de son jardin botanique.

Enfin, départ pour le petit village de **Naxxar** afin d'y visiter une autre demeure patricienne, le **Palazzo Parisio**.

Ce palais remonte au XIXe siècle et est célèbre pour ses superbes jardins et son architecture baroque.

Qualifiée de « Versailles en miniature », cette riche demeure est un chef-d'œuvre et une synthèse de l'art de vivre maltais de la fin du XIXe en matière d'architecture.

Retour à l'hôtel.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

8^e jour : SLIEMA / LA VALETTE / PARIS (VOL INTERNATIONAL) / ORLÉANS **Dimanche 15 décembre**

Petit déjeuner buffet à l'hôtel. Temps libre.

Suggestions :

A La Valette : les églises du Gesù, Saint-Paul-le-Naufragé, Sainte-Catherine-d'Italie et Notre-Dame-des-Victoires ; les auberges de Castille-et-Léon et d'Aragon, bâties par Girolamu Cassar, le fort Saint-Elmela, la Casa Rocca Piccola.

Dans l'après-midi, **transfert** vers l'aéroport de La Valette pour le vol de retour vers Paris Orly.

Transfert en autocar pour Orléans.

À noter : l'ordre des étapes et visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.

NOTES PRATIQUES

FORMALITÉS :

- **Carte nationale d'identité valide jusqu'au retour du voyage.**

Attention : les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, **mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.**

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide** à une carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Attention !

Le nom et prénom communiqués pour le billet d'avion doivent impérativement être ceux figurant sur votre pièce d'identité (C.N.I ou passeport)

• SANTÉ :

Vaccinations recommandées selon le ministère des Affaires étrangères : consulter le site officiel www.diplomatie.gouv.fr

Prévoyez d'emporter votre pharmacie personnelle et **vous munir de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM).**

Inscrivez-vous sur Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

DEVIS

Prix par personne **estimés** du 8 au 15 décembre 2024.

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.

Forfait 8 jours – 7 nuits. Orléans / Orléans. Séjour en demi-pension.

• TARIFS PROPOSÉS à l'Hôtel Preluna, Sliema

BASE 30 PARTICIPANTS	1 270 €
BASE 25 à 29 PARTICIPANTS	1 300 €
BASE 20 à 24 PARTICIPANTS	1 380 €
BASE 15 à 19 PARTICIPANTS	1 590 €
Supplément chambre individuelle	160 €
Supplément chambre vue mer	60 €

• LE PRIX COMPREND :

Les transports :

- Les transferts en autocar Orléans / Paris Orly A/R
- Les vols internationaux Paris Orly / La Valette A/R sur vols réguliers (Air Malta)
(Prestations payantes à bord)
- Les taxes aériennes – 68.96 € au 16/06/2023
- Les traversées en car-ferry
- Les transferts et les excursions en car sur place

L'hébergement, les repas :

- L'hébergement dans l'hôtel mentionné (ou similaire) 4* NL, en chambre double
- La taxe de séjour
- La demi-pension du déjeuner du 2 e jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Les boissons lors des déjeuners au restaurant (1/4 de vin, 1/2 eau minérale et café)

Les visites, spectacles et activités :

- Les visites, entrées et excursions mentionnées au programme
- L'audiophone du 2 e au 7 e jour

Les PLUS d'Arts et Vie :

- L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie de Paris à Paris
- L'assistance à l'aéroport de départ pour les formalités d'enregistrement
- L'assistance de notre correspondant francophone sur place
- Les services d'un guide permanent francophone
- L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance (dont accident – rapatriement – bagages...)
- Un guide de voyage « Malte » offert par bulletin d'inscription
- La contribution carbone pour agir ensemble en faveur du climat (voir « Les engagements d'Arts et Vie en faveur du tourisme responsable »)

• LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les boissons autres que celles mentionnées
- Les repas libres
- Le port des bagages
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires usuels (montant laissé à votre libre appréciation)
- L'option remboursement annulation pour annuler sans frais et quel que soit le motif
(voir « Nos conditions tarifaires »)
- Les options facultatives mentionnées dans le tableau des prix :
Chambre vue mer à l'hôtel Preluna

CONDITIONS TARIFAIRES

VALIDITÉ DES TARIFS :

Les tarifs des prestations terrestres sont estimés pour la période du 08 au 15 décembre 2024

Les tarifs des prestations aériennes sont estimés pour la période du 08 au 15 décembre 2024

PRIX DÉFINITIFS ET DISPONIBILITÉS À CONFIRMER AU MOMENT DE LA RÉSERVATION

• FACTURATION DÉFINITIVE :

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.

Elle est fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

CONDITIONS EN CAS D'ANNULATION

En vertu de l'article L221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les inscriptions aux activités Arts et Vie.

• **Annulation émanant d'un participant n'ayant pas souscrit le Remboursement Annulation⁽¹⁾.**

Compte tenu de la date d'annulation par rapport à la date du départ ou du début du programme, les frais d'annulation sur le total ont été définis comme suit :

- annulation à plus de 45 jours avant le départ : retenue de 5% du montant total du voyage (minimum 30 €) ;
- entre le 45^e et le 31^e jour avant le départ : retenue de 15% du montant total du voyage (minimum 30 €) ;
- entre le 30^e et le 21^e jour avant le départ : retenue de 25% du montant total du voyage (minimum 30 €) ;
- entre le 20^e et le 10^e jour avant le départ : retenue de 50% du montant total du voyage (minimum 30 €) ;
- entre le 9^e et le 4^e jour avant le départ : retenue de 75% du montant total du voyage (minimum 30 €) ;
- à moins de 4 jours du départ : retenue de 100% du montant total du voyage.

QU'EST-CE QUE L'OPTION "ANNULATION-REMBOURSEMENT"?

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option "Annulation – Remboursement"

Cette formule facultative prémunit les adhérents contre la perte sévère que constitue souvent une annulation d'inscription dans les conditions classiques.

Ce système, mis au point par l'association au seul bénéfice de ses membres, ne comporte aucune clause restrictive limitant le remboursement aux plus graves raisons médicales ou familiales. Elle garantit en effet – moyennant 4 % du forfait total (minimum 20 €) et jusqu'à l'extrême limite avant le départ

–, le remboursement des sommes versées pour le voyage ou séjour à l'exception d'une franchise de 5 % du prix du voyage (minimum 30 €) si l'annulation a lieu à moins de 4 jours du départ.

À noter :

- si l'annulation a lieu à moins de 4 jours du départ, une franchise additionnelle de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- l'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- l'option "Annulation-remboursement" ne peut être souscrite que pour les voyages de plus d'une journée ;
- l'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle, vol d'approche, etc.)

Seuls impératifs !

- **Souscrire au moment de l'inscription.**
- **Ne pas annuler une fois le programme entamé, l'option jouant jusqu'à l'extrême limite avant le début des prestations, devenant caduque après (voir détails dans les conditions particulières de vente).**

Attention : il est indispensable de signifier par écrit cette annulation – par courrier, télécopie ou courrier électronique –, la date de réception faisant foi.

À marieclaud.juan45@gmail.com

À info-groupes@artsetvie.com et à cauvray@artsetvie.com

Remarque : l'option Remboursement-Annulation s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les options (supplément chambre individuelle, vol d'approche...).

COMMENT Y SOUSCRIRE ?

Rien de plus simple !

Au moment de réserver (sur notre site Web ou via un bulletin d'inscription papier), indiquez dans le formulaire votre souhait de souscrire à l'option "Annulation-Remboursement".

Un forfait de 4 % du montant total de votre voyage sera appliqué sur votre facturation. Vous pourrez dès lors bénéficier en toute tranquillité des avantages exceptionnels de cette formule en cas d'imprévu vous contraignant à annuler votre départ.



LES ENGAGEMENTS D'ARTS ET VIE EN FAVEUR DU TOURISME RESPONSABLE

Depuis sa création, Arts et Vie s'est toujours définie autour des valeurs d'un **tourisme responsable et humaniste**. Les fondements de nos programmes : la rencontre d'autres cultures, d'autres populations, d'autres paysages, ont toujours été synonymes de respect des lieux et des personnes. Loin d'être une contrainte pour les voyageurs, cette vision du voyage constitue une véritable ouverture sur le Monde et une richesse puisqu'elle offre une qualité et une sincérité des échanges permettant de mieux comprendre les réalités de chacun et de renforcer la tolérance et le respect des différences.

Les voyages Arts et Vie sont également **vecteur de développement économique et de progression sociale**, notre association privilégiant systématiquement les acteurs touristiques locaux et valorisant au maximum les savoir-faire et les productions locales.

Dans cet esprit, l'association met en place au quotidien, de nombreuses actions qui démontrent cette implication : la charte *Voyager responsable* (en choisissant Arts et Vie, les voyageurs souscrivent à ce code éthique) ; la fidélité envers ses partenaires ; le choix du train aussi souvent que cela est possible ; label PEFC et Imprim'vert pour toutes nos publications ; le soutien d'actions de solidarité : Arts et Vie est membre de l'ONG Solidarité Laïque et de l'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République), etc.

POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN : LA CONTRIBUTION CARBONE

Soucieuse de renforcer son engagement par des actions fortes et concrètes, **l'association absorbera, à partir du 1^{er} janvier 2023, la totalité des émissions de CO₂ liées aux déplacements (vols internationaux) de ses voyageurs et personnels** grâce à des projets environnementaux certifiés.

Aujourd'hui, le transport aérien représente 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Si la technologie avance, elle ne permettra pas dans les prochaines années de voyager "propre". En attendant, l'alternative concrète consiste à absorber les émissions de CO₂, notamment grâce à la plantation d'arbres. En finançant demain des projets de reforestation à travers le monde, Arts et Vie et ses voyageurs contribueront à l'absorption du dioxyde de carbone généré lors des vols.

En pratique : Arts et Vie évalue la quantité des émissions de CO₂ liées à l'ensemble des déplacements (vols internationaux) de ses voyageurs et collaborateurs. Ce modèle de calcul précis, certifié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), permet de connaître le nombre d'arbres à planter nécessaires à l'absorption du volume de CO₂.

Les montants forfaitaires 2023 appliqués par voyageur pour la contribution carbone :

Vols aller-retour à destination de : l'Europe = 6€ ; l'Afrique = 10€ ; le Moyen-Orient = 12€ ; l'Asie et les Amériques = 25€ ; l'Océanie = 45€.

LA CHARTE ARTS ET VIE « VOYAGER RESPONSABLE »

Nos voyages sont une invitation à la rencontre avec d'autres civilisations, cultures, coutumes... Malheureusement, le développement mondial du tourisme peut parfois engendrer des situations à l'origine d'incompréhensions et de déséquilibres. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré une charte « *Voyager Arts et Vie* » qui rappelle quelques principes simples et pouvant contribuer à ce que notre présence soit perçue comme une source d'enrichissement mutuel.

Lire la charte : www.artsetvie.com/qui-sommes-nous.html

Pour toute demande de renseignements :

Marie Claude Juan au : 06 75 49 12 46

marieclaud.juan45@gmail.com

La date de réunion d'information aura lieu

le 16 novembre 2023 de 16h à 19 h

à la M.D.A - Salle Érasme

Avec la commerciale Arts et Vie pour présentation
des voyages proposés en 2024

